



N° 88  
13 juin 2001  
Bimensuel

## Le Courrier du DFJ: Eté d'EVM 2001

Le journal interne du Département de la formation et de la jeunesse, qui fait partie intégrante de *la Gazette*, vous est livré dans ce numéro avec un dossier consacré à l'Eté d'EVM 2001.

Cette manifestation publique, qui se déroulera à Morges les 7, 9 et 10 juillet, aura pour thème central «Lire-écrire à l'école». Pour entrer dans le vif du sujet, le Courrier du DFJ vous propose un entretien avec Christophe Gallaz, écrivain et journaliste. Ce dernier se penche sur l'évolution de notre langue, en particulier l'apparition du cyberfrançais.



DR

### MODERNISATION

# Nouvelle évaluation des fonctions à l'Etat: la méthode est choisie

*Certaines fonctions, comme celles des métiers de la santé, seront réévaluées avant que la nouvelle méthode choisie par le Conseil d'Etat soit appliquée à toute l'administration.*

## Dans ce numéro



### EMPLOI

37 postes vacants

6



### CONSEIL D'ETAT

Les décisions de la quinzaine

10



### ACTUEL

La Constituante lance sa consultation

11



### MEMENTO

Art de vivre vaudois en photos

12

**L**e Conseil d'Etat a choisi une nouvelle méthode d'évaluation des fonctions. Il s'agit de la méthode de la société GFO, déjà éprouvée dans plusieurs administrations cantonales et communales.

La méthode de la société CC&T, appliquée dans la Canton de Neuchâtel, a fait l'objet de tests approfondis sur une durée de près de deux ans. Elle s'est finalement révélée trop lourde pour une administration aussi nombreuse et diversifiée que celle du Canton de Vaud.

La méthode GFO a été choisie parmi onze méthodes présentes sur le marché. Elle présentait les meilleurs atouts pour atteindre les objectifs suivants:

- actualiser les critères de définition et d'évaluation des fonctions et réviser leur pondération en fonction de l'évolution des métiers et des responsabilités,
- assouplir le système d'évaluation des fonctions pour pouvoir s'adapter aux évolutions rapides du marché de l'emploi,

- réduire le nombre des fonctions actuelles,
- élargir les conditions d'accès aux fonctions en relativisant notamment le poids de la formation de base (diplômes),
- assurer la cohérence du système des fonctions avec les éléments de la politique salariale dans le but de rémunérer les emplois à leur juste valeur,
- assurer l'égalité des sexes dans l'établissement des critères fondant l'évaluation des fonctions,
- rendre plus transparent le marché interne de l'emploi.

**La nouvelle méthode ne pourra être pleinement appliquée que dans deux ou trois ans. Sans attendre, le Conseil d'Etat prévoit des procédures particulières pour le traitement de quelques dossiers urgents. Cela concerne notamment les infirmières et les autres fonctions soignantes. De même, le Conseil d'Etat a statué sur le dossier «pénibilité» du corps enseignant.**

Pages 4 et 5



**A vendre:**

**A vendre:**

**A vendre:**

### Au sujet d'un article sur l'Ecole de Pharmacie, *La Gazette* n°87.

Une fois de plus votre journal montre bien qu'il est l'organe de presse (le valet) du Conseil d'Etat, chose qui était bien claire depuis le début; mais comment peut-on être journaliste et supporter de traiter d'un sujet avec autant de subjectivité, comment supporter d'être celui qui ne diffuse qu'une vision des choses en déformant les pensées de la partie adverse pour essayer de la discréditer?

Un seul espoir, votre subjectivité exaspère tellement, que les collaborateurs de l'Etat de Vaud, parlent de votre journal sous le terme élogieux de PRAVDA. Et comme dans les pays du bloc de l'Est à l'époque, les gens s'habituent peu à peu à penser le contraire de ce que l'organe de presse du pouvoir veut leur inculquer. Mais est-ce là une façon de faire avancer les choses?

Gilles Boss

Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil, Anouk Farine, Isabel Balitzer Doman, Didier Erard, Françoise Cottet, Jacqueline Decurnex, Chantal Crettol, Catherine Lavanchy.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à *La Gazette*

La.Gazette@chancellerie.vd.ch

## Toxicomanie: deuxième rapport d'évaluation

*La coordination des structures mises en place pour faire face à la toxicodépendance porte ses fruits.*

Le dispositif cantonal de prise en charge des personnes toxicodépendantes donne lieu à un rapport d'évaluation élaboré par l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) tous les 2 ans. Désormais disponible ([www.hospvd.ch/iump](http://www.hospvd.ch/iump)), le deuxième rapport de l'IUMSP montre que les objectifs visés par la politique vaudoise en la matière sont globalement atteints.

Ce rapport rend compte de l'efficacité et de la cohérence des nouvelles structures mises en place suite à la décision du Conseil d'Etat, en 1996, d'investir 4 millions de francs supplémentaires dans la prévention et la lutte contre la toxicomanie. Il intègre également des projets financés par le Fonds de prévention et de lutte contre les toxicomanies, créé en 1997 et susceptible d'être approvisionné jusqu'à 3 millions par année par des valeurs patrimoniales confisquées dans le cadre des affaires pénales liées au trafic illicite de stupéfiants.

### Soins efficaces

Les consommateurs pris en charge dans les 4 centres de traitement vaudois voient leur santé se bonifier; la fréquence de consommation et le nombre de produits utilisés sont en régression (17 injections en moyenne par semaine en 1996, 8 en 1999). La consommation se fait également moins par injection. Le rapport souligne d'ailleurs une diminution de l'entrée dans l'héroïne. Le nombre de traitements de substitution à la méthadone a passé de 1200 en 1995 à 1577 en 1998, puis à 1710 en 2000. Davantage de médecins installés prennent en charge des patients en traitement de méthadone (220 patients en 1995, 224 en 1998 et 248 en 2000). Par ailleurs, le nombre de 10 overdoses constatées en 2000 est le plus bas enregistré depuis 20 ans.

### Prévention améliorée

Dans le domaine de la prévention, les activités augmentent. Travail de proximité (éducation de rue), formation spécifique des moniteurs dans les camps de vacances, consolidation de la prévention scolaire grâce à la création de l'Office des écoles en santé (ODES), prévention dans les prisons, ou encore aide à la reconversion agricole des pays producteurs de drogue sont autant d'activités soutenues par le Conseil d'Etat.

Pour l'aide à la survie, la distribution de matériel stérile a permis de ramener de 18% en 1993 à 7% en 1999 le nombre d'usagers rapportant être infectés par

le VIH. L'effort en la matière ne doit cependant pas être relâché, notamment face aux risques de transmission de l'hépatite: en 2000, encore 22% des usagers disaient avoir partagé leur seringue.

L'efficacité de la prise en charge et de la rétention des personnes toxicodépendantes dans le réseau socio-sanitaire doit son amélioration à un effort de coordination et de coopération entre les différentes structures. Les intervenants bénéficient d'une formation spécifique.

Une constante attention reste nécessaire. La multi-consommation est en augmentation et touche également des patients en traitement de méthadone. La consommation de cocaïne a sensiblement augmenté. De plus, de nouvelles drogues ont fait leur apparition.

Eric Toriel

## Vigilance de mise

par Charles-Louis Rochat, chef du DSAS

Si, à l'avenir, la révision de la Loi fédérale sur les stupéfiants aboutit à une libéralisation de la consommation, sans concept de prévention associé bien défini, il y aura lieu de s'inquiéter. Une libéralisation tendrait à communiquer un message de banalisation erroné, laissant croire que la consommation de produits stupéfiants n'est pas problématique.

Pour prendre un exemple, le chanvre est autorisé en Suisse si sa teneur en cannabinoles (THC) ne dépasse pas 0,3%. Or, ce taux atteint souvent jusqu'à 36 fois cette norme. Les troubles occasionnés sur les jeunes par un produit puissant peuvent être importants. Les adolescents, vulnérables car fragilisés par leurs propres métamorphoses, devront faire l'objet d'une attention toute particulière.

Par ailleurs, malgré les moyens importants apportés par l'Etat depuis 1996, la surcharge de certaines structures est préoccupante et doit les orienter vers un choix plus strict de leurs activités prioritaires.

Pour le Conseil d'Etat, la difficulté sera de rester vigilant dans un contexte de plus en plus permissif ainsi que d'adapter le traitement et la prévention aux nouvelles formes de consommation et au nouveau contexte légal.

CLR

Votations du 10 juin 2001

## Projet triangulaire et taux unique: le peuple vaudois suit ses autorités

Le peuple vaudois a suivi les recommandations du Conseil d'Etat sur les deux objets soumis à son verdict ce 10 juin 2001. Il a repoussé l'initiative pour un taux d'impôt communal unique par 68,5 % de «non». Il a approuvé le projet triangulaire de coopération entre les universités de Lausanne et de Genève et l'EPFL, par 59,3 % pour la

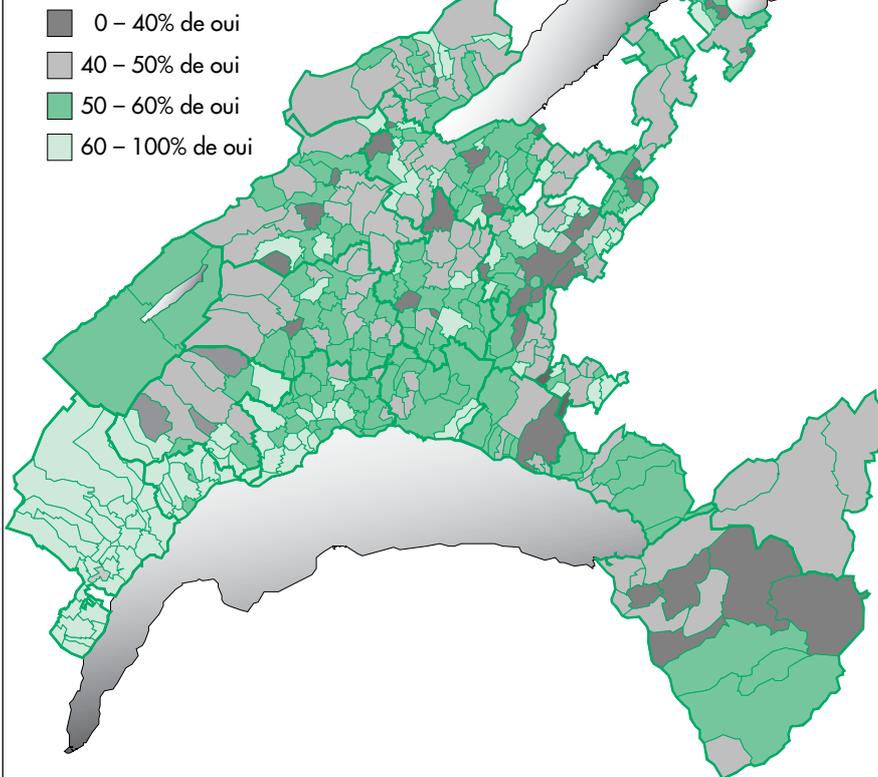
loi sur l'Université, et par 53,5 % pour le regroupement à Genève de l'Ecole de pharmacie.

### Taux unique

Le Conseil d'Etat se réjouit du refus très net opposé à l'initiative pour un taux communal unique, qui montre que les Vaudois

n'ont pas voté uniquement selon leur portemonnaie. La voie est désormais ouverte à la poursuite du projet EtaCom. Rééquilibrer les situations financières communales sans en arriver à l'extrémité prônée par le taux unique, c'est donner à toutes les communes la possibilité d'accomplir des tâches que le Canton pourra leur confier. L'Etat et les communes doivent maintenant montrer leur capacité à tenir leurs engagements en direction du rapprochement des taux communaux entre 70 et 110. La péréquation financière, mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2001, devra garantir à toutes les communes la capacité de remplir leurs obligations, actuelles et futures.

### Résultats du vote du 10 juin 2001 sur le regroupement de l'Ecole de pharmacie



Le taux d'acceptation du décret sur l'Ecole de pharmacie combine le degré de popularité des hautes écoles et l'ouverture à la collaboration avec Genève. La carte montre qu'il est important surtout dans les régions urbaines et dans les communes proches de Genève.

### Projet triangulaire

Quant au double oui accordé à la modification de la Loi sur l'Université de Lausanne et au financement du regroupement de l'Ecole romande de pharmacie, il constitue une étape importante dans la mise en œuvre du projet de collaboration triangulaire entre les universités de Genève, de Lausanne et l'EPFL. Aux yeux du Conseil d'Etat, ce vote traduit la confiance que le peuple vaudois accorde à son université et manifeste l'ouverture du peuple vaudois à des coopérations dépassant les frontières cantonales. Un esprit d'ouverture que confirme par ailleurs le vote positif du Canton de Vaud au sujet de l'engagement de soldats suisses à l'étranger.

Le Conseil d'Etat souligne également que par son vote, le peuple vaudois permet à son université de se placer en position favorable face à la future politique universitaire de la Confédération axée sur l'émergence de pôles de compétence. L'hypothèque ainsi levée sur le projet triangulaire offre également au Canton de Vaud de disposer de compétences de pointe dans un domaine d'avenir, porteur d'espoir pour son économie. (Com)

**Les résultats complets des votations fédérales et cantonales peuvent être consultés sur le site internet de l'Etat de Vaud, à l'adresse [www.vd.ch](http://www.vd.ch).**

## Nouveau secrétaire général adjoint au DEC

Un nouveau secrétaire général adjoint au Département de l'économie a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> juin. Ancien secrétaire aux Affaires fédérales au sein du Département des institutions et des relations extérieures, M. Lionel Eperon remplace ainsi M. Pierre Fellay, désigné conseiller personnel de la conseillère d'Etat Jacqueline Maurer-Mayor. Né en 1971, licencié en sciences politiques de l'Université de Lausanne et titulaire du

prix du meilleur Master in public administration de l'IDHEAP, Lionel Eperon a notamment occupé les fonctions de rédacteur à *L'Année politique suisse* à l'Université de



Berne, d'assistant du chef de la Section des affaires internationales de l'environnement de la Direction des organisations internationales à Berne et de collaborateur scientifique à l'IDHEAP.

Il assume dorénavant des missions dans les domaines de la direction administrative de l'état-major départemental du DEC, de l'organisation générale du Département, de la coordination des fonctions informatiques, ainsi que des relations générales avec les services. Il gère par ailleurs les objets du Grand Conseil.

# Nouvelle évaluation des fonctions: entrée en vigueur prévue pour 2004

*La nouvelle méthode est choisie. Mais son application à l'ensemble de la fonction publique demandera près de trois ans de travaux préparatoires. Les urgences seront traitées avec les structures actuelles.*



Les enseignants sont demandeurs d'une nouvelle évaluation de leurs métiers.

## La lourdeur de l'ancien système

Que reproche-t-on au système d'évaluation des fonctions de 1969? Sa lenteur, sa rigidité, le poids trop grand donné aux diplômes des titulaires des postes par rapport à leurs responsabilités ou aux compétences concrètes acquises au cours de leurs expériences professionnelles antérieures.

## Une kyrielle de fonctions «vides»

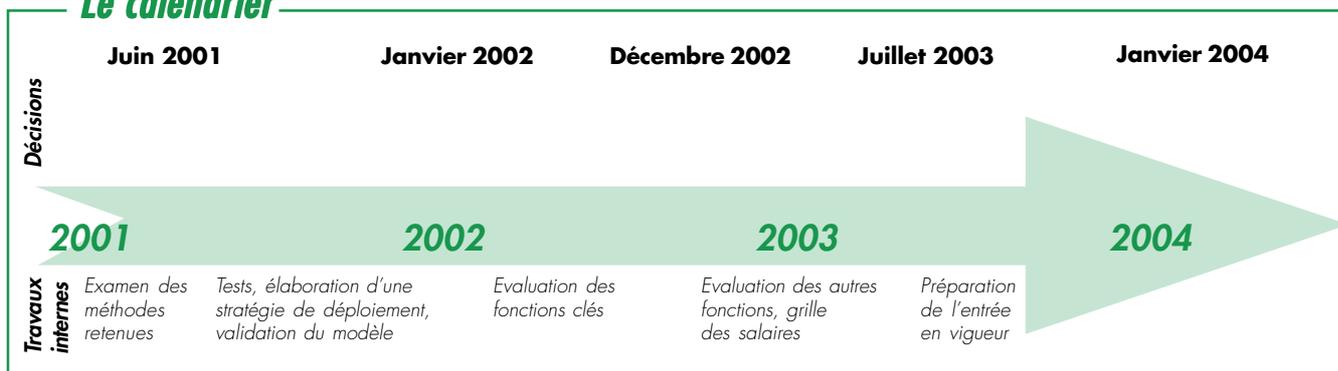
Ce système a aussi été alourdi, au fil du temps, par la création de plusieurs centaines de nouvelles fonctions particulières, ce qui a multiplié les entorses à la lisibilité, et peut-être même à l'équité. Résultat: il y a aujourd'hui à l'Etat 200 fonctions qui ont un seul titulaire, et 150 qui en ont entre deux et quatre. Il existe même plus de 300 fonctions qui n'ont aucun titulaire.

La classification actuelle comprend 35 fonctions de «directeur» ou de «directeur adjoint», et une soixantaine valant à leur titulaire le titre de «chef». Certaines ont été créées pour régler un problème particulier, qui a disparu ensuite par une réorganisation ou par la promotion du titulaire dans une fonction d'adjoint ou dans la catégorie «hors classe».

Dans le domaine de l'informatique, où tout évolue très vite, beaucoup de fonctions ne correspondent pas au contenu du travail. On y trouve des «adjoints» qui travaillent seuls et des «chargés de recherche» qui font de la maintenance.

Le Conseil d'Etat a suspendu l'application du système en 1995 déjà. En attendant le nouveau statut, qui arrive plus tard que prévu à l'époque...

## Le calendrier



## Le choix de la bonne méthode

Les travaux d'étude d'une nouvelle méthode de description et d'évaluation des fonctions ont été lancés en septembre 1997 au sein de l'administration cantonale. La méthode retenue alors, proposée par la société CC&T, prévoyait la participation personnelle de chaque employé (voir *La Gazette* du 4 mai 1998). Une phase de tests auprès de services volontaires s'est déroulée de mars 1999 à mai 2000. Elle a révélé des défauts difficilement surmontables. Non seulement elle n'assurait pas l'égalité de traitement recherchée, mais elle aurait été trop lourde à appliquer dans l'ensemble de l'administration cantonale. Les travaux menés depuis lors au Service du personnel ont permis d'analyser onze autres méthodes d'évaluation. Trois d'en-

tre elles, adaptées à l'administration publique et déjà expérimentées en Suisse, ont été retenues pour un examen plus approfondi. La méthode GFO, finalement choisie, est à la base des nouveaux systèmes de classification des cantons de Lucerne, des Grisons et des deux Bâle. GFO conduit actuellement un projet pour l'administration municipale de Zurich, qui est comparable à l'administration vaudoise quant aux nombres de fonctions et de titulaires. La société GFO est basée à Zurich, mais dispose de consultants bilingues capables de superviser un projet en Suisse romande. Outre la garantie offerte par des expériences probantes dans d'autres cantons, la méthode GFO présente une certaine souplesse d'adaptation qui permettra de tenir

compte de certaines particularités de la culture administrative vaudoise.

## Les métiers dont l'Etat a besoin

La nouvelle évaluation devrait porter moins sur la nomenclature formelle des fonctions existantes que sur la description des métiers et des types d'emploi dont l'administration cantonale a besoin. Des groupes de travail examineront de manière approfondie la description des emplois de manière à pouvoir alimenter la nouvelle méthode d'évaluation. Deux d'entre eux ont déjà terminés, le premier traitant des métiers de l'informatique et des communications, le second des métiers des impôts. Deux autres sont en cours, traitant des métiers de l'enseignement et des métiers de la sécurité civile. Deux autres groupes démarreront avant l'été. LR

## Réévaluations urgentes

Certaines demandes de réévaluation de fonctions présentent un caractère d'urgence, notamment dans les métiers où la tension est forte sur le marché du travail. Pour ces métiers, le Conseil d'Etat procédera à de nouvelles évaluations sans attendre la mise en vigueur de la méthode GFO. Les demandes seront traitées dans le cadre du système actuel, avec des aménagements de procédure permettant d'alléger la charge de la COPAR et d'accélérer les travaux (voir ci-dessous).



La fonction de chef cantonnier fait partie de celles qui pourraient faire l'objet d'un réexamen rapide.

## Représentation des employés

Les employés sont représentés systématiquement à toutes les étapes des diverses procédures d'évaluation des fonctions.

Dans le système actuel, toute demande de modification de la classification d'une fonction fait l'objet d'un préavis de la commission paritaire (COPAR), où siègent des délégués des associations du personnel. La COPAR formule un préavis au Conseil d'Etat, à qui appartient la décision finale.

Pour les fonctions dont les dossiers sont considérés comme urgents, c'est toujours au niveau de la COPAR que seront formulés les préavis au Conseil d'Etat. Pour accélérer l'avancement des dossiers et décharger partiellement la COPAR, les demandes seront étudiées préalablement au sein de commissions techniques ad hoc. Pour les professions de la santé, cette étude sera confiée à l'actuelle commission

d'évaluation des fonctions sanitaires. Pour la plupart des autres fonctions, il est prévu une commission d'évaluation des fonctions de l'Administration cantonale, composée de personnes internes et externes à l'Etat. Certaines demandes susceptibles d'être satisfaites par transfert dans une fonction existante pourraient être traitées directement par le SPEV.

Ces procédures expéditives visent à obtenir des décisions rapides, étant admis que ces décisions seront provisoires, dans l'attente de l'application généralisée de la nouvelle méthode attendue pour 2004.

Quant à l'application de la nouvelle méthode, le Conseil d'Etat prévoit de la confier à une nouvelle commission tripartite. Cette commission a été nommée, d'entente avec les associations du personnel, sous le sigle DECFO (pour «Description des Emplois et Classification des Fonctions»).

Moins nombreuse que l'actuelle COPAR, la commission DECFO comprend trois représentants des associations du personnel (répartis

entre FSF, SUD et SSP), et trois représentants de l'Etat. Le poids des représentants des associations et celui des représentants de l'Etat sont équivalents. La commission DECFO comprend également trois experts désignés par le Conseil d'Etat; l'un est proposé par le SPEV, un autre par les associations du personnel, le troisième étant le consultant de la société GFO.

## Enseignement: + 55 classes

Le Conseil d'Etat a décidé d'accorder globalement au DFJ l'autorisation d'ouvrir 55 classes supplémentaires à la rentrée. Ce total regroupe les 25 classes demandées pour la rentrée d'août par les établissements primaires et secondaires, et 30 classes supplémentaires dans le secondaire au titre de la «pénibilité». Ce faisant, le Conseil d'Etat a suivi partiellement les conclusions du groupe paritaire «pénibilité», qui demandait 49 classes pour le secondaire et 7 pour le gymnase. Cette mesure sera reconduite les années suivantes.

## Reclassification des professions soignantes

Le Conseil d'Etat a décidé de revaloriser dès 2002 l'ensemble des professions soignantes, sous la forme d'une élévation dans l'échelle des classes salariales. Les commissions compétentes présenteront leurs propositions à cet effet d'ici la mi-novembre. La revalorisation s'appliquera également au secteur parapublic. Ce dossier a été considéré comme urgent, étant donné l'évolution des métiers de la santé et l'importante tension qui règne sur le marché du travail dans ce domaine.

## Appel à des volontaires

Pour tout renseignement complémentaire:  
Christine Ruef, cheffe de projet, tél. 6 19 38

bayiha@spev.vd.ch

christine.ruef

# Bulletin des postes vacants

Les postes présentés dans ces pages sont réservés aux collaborateurs de l'administration cantonale vaudoise  
Ils sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes

**Délai de candidature: 27 juin 2001**

## DFIN Département des finances

### Adjoint-e C ou Chargé-e de recherche (économiste) au Service du personnel – division juridique 100%

**Mission:** transversales, les activités du Service du personnel touchent l'ensemble de l'Administration cantonale. Dans le cadre du développement de projet «nouvelle politique du personnel», le-la titulaire se verra attribuer le suivi budgétaire du projet et l'analyse financière ponctuelle (coûts salariaux, problèmes liés à la caisse de pension, etc.). Collaborateur/trice direct-e du chef de projet, il/elle tiendra des tableaux à jour et développera des systèmes de représentations chiffrées complexes. A moyen terme, il/elle participera au suivi financier de l'application de la nouvelle politique et à l'établissement d'une nouvelle grille salariale. Nous assurons une totale autonomie et invitons à prendre des initiatives dans le cadre des objectifs à atteindre.

**Profil:** adjoint-e C: titre universitaire avec pratique professionnelle de 3 ans en règle générale dès l'obtention du titre. Chargé-e de recherche: titre universitaire, pratique jugée utile à l'exercice de la fonction d'un an au minimum ou pratique de 5 ans environ en qualité de chercheur/euse associé-e. Aptitude à assumer la responsabilité ou la co-responsabilité d'une recherche. Maîtrise des outils Excel et Word, syntaxe et orthographe françaises sûres et précises. Esprit de synthèse, orientation chiffres. Pragmatisme, rigueur et précision, respect des délais et sens de l'initiative. Expérience comme assistant-e de chef de projet, intérêt marqué pour le système législatif appliqué aux ressources humaines.

**Renseignements:** M. Filip Grund, tél. 021/316.19.03.

**Adresse:** réf. 2868, Bureau du recrutement et de la mobilité, M. Simon Méan, Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne.

## DIRE Département des institutions et des relations extérieures

**Rectification:** l'annonce de poste vacant dans la Gazette N°87 sous Chef-fe de service au Service de la population, division asile, est une erreur que nous regrettons. La bonne dénomination est:

### Chef-fe de bureau A au Service de la population, division asile 100%

**Mission:** contribuer à la réflexion stratégique de la division asile et à l'encadrement des collaborateurs/trices. Remplacer le responsable de la division en son absence et être directement en charge de dossiers de procédure/problématiques (cl. 20-23).

**Profil:** diplôme de l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA), CFC d'employé de commerce avec pratique de 12 ans environ ou titre jugé équivalent. Expérience en conduite de personnel. Connaissance en droit d'asile et droit des étrangers. Bonne culture générale, notamment de l'actualité politique et économique, Suisse et mondiale.

**Délai d'envoi:** 15 juin 2001

**Renseignements:** M. Eric Dürst, tél. 021/316 46 21.

**Adresse:** réf. 2813, Service de la population – division Asile, Mme Marianne Polic, av. de Beaulieu 19 – 1014 Lausanne.

### Adjoint-e juriste A au Secrétariat général 100 %

**Mission:** à titre de membre de l'état-major départemental, assister le chef du département dans sa qualité de Conseiller d'Etat, ce qui comprend notamment l'analyse de dossiers gouvernementaux et l'aide au suivi des objets interdépartementaux. Assister le chef du département dans sa fonction de Chef du DIRE, ce qui inclut entre autres l'appui à la conduite administrative du département et l'aide à la gestion stratégique de certains dossiers spécifiques. Assumer la liaison et la coordination administrative entre le DIRE et un ou plusieurs services du département (cl. 27-31).

**Profil:** brevet d'avocat. Licence en droit. A l'aise tant dans des tâches de coordination que dans l'analyse et la synthèse de dossiers, intérêt marqué pour les institutions et les questions de politique intérieure et extérieure (relations intercantionales, fédérales, transfrontalières). Esprit ouvert et positif.

**Renseignements:** M. Nicolas Saillen, tél. 021/316.45.30.

**Adresse:** réf. 2851, DIRE, Secrétariat général, M. Nicolas Saillen, Château cantonal – 1014 Lausanne.

### Chef-fe de bureau A au Service de la population – division Etrangers-Naturalisations-Passeports 100%

**Mission:** assure l'organisation, le fonctionnement et la gestion administrative du secteur Naturalisations (5 personnes). Traite des dossiers complexes de naturalisation. Oeuvre à la promotion de la naturalisation. Effectue des déterminations à sa

hiérarchie sur des dossiers particuliers. Assure les entretiens sur dossiers avec mandataires et administrés. Planifie les formations première et continue des collaborateurs/trices. Participe aux travaux législatifs sur la nationalité. Participe à ou dirige des groupes de travail internes/externes. Assume des tâches de représentation (cl. 20-23).

**Profil:** diplôme de l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration ou titre jugé équivalent. Ou CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 12 ans environ. Expérience en conduite du personnel. Utilisation de l'informatique. Souhaité: expérience au sein d'une administration; connaissances en matière de législation sur la nationalité; connaissances d'allemand.

**Renseignements:** M. Nicolas Bongard, tél. 021/316.46.60.

**Adresse:** réf. 2859, Service de la population, M. Nicolas Bongard, Av. de Beaulieu 19 – 1014 Lausanne.

## DFJ Département de la formation et de la jeunesse

### Professeur-e formateur/trice (anglais) auprès de la Haute Ecole Pédagogique vaudoise 50% ou à convenir

**Mission:** formation didactique initiale de maître-esse-s semi-généralistes et spécialistes. Formations complémentaires et formation continue. Gestion pédagogique. Enseignement dans un établissement scolaire vaudois. Collaboration aux travaux de recherche HEP. Mandats particuliers (cl. 28-31).

**Profil:** licence ou doctorat ès lettres de l'UNIL, ou attestation d'équivalence de titre délivrée par le département; brevet d'aptitude à l'enseignement. Expérience dans la formation didactique des maîtres de cinq ans au moins. Qualifications particulières dans le domaine de formation concerné et la formation d'adultes. Expérience de l'enseignement de dix ans au moins (divers degrés). Aptitude à conduire ou accompagner un projet dans un environnement en mutation. Disponibilité pour sa propre formation continue. Intérêt pour la recherche en éducation.

**Renseignements:** M. Daniel Noverraz, tél. 021/316.92.70.

**Adresse:** réf. 2836, Haute Ecole Pédagogique, M. Daniel Noverraz, Villa Beaugard, Av. de Cour 25 – 1007 Lausanne.

### Professeur-e formateur/trice (répondant-e du domaine mathématiques-sciences) auprès de la Haute Ecole Pédagogique vaudoise 100% ou à convenir

**Mission:** gestion pédagogique du domaine de formation. Formation pédagogique initiale de maître-esse-s généralistes, semi-généralistes et spécialistes. Formations complémentaires et formation continue. Enseignement dans un établissement scolaire vaudois. Collaboration aux travaux de recherche HEP. Mandats particuliers (cl. 28-31).

**Profil:** licence, diplôme d'Etat ou doctorat ès sciences (mathématiques) de l'UNIL, ou attestation d'équivalence de titre délivrée par le département, brevet d'aptitude à l'enseignement. Expérience professionnelle dans la formation didactique des maîtres de cinq ans au moins. Qualifications particulières dans le domaine de formation concerné et la formation d'adultes. Expérience de l'enseignement de dix ans au moins (divers degrés). Aptitude à conduire ou accompagner un projet dans un environnement en mutation. Disponibilité pour sa propre formation continue. Intérêt pour la recherche en éducation.

**Renseignements:** M. Daniel Noverraz, tél. 021/316.92.70.

**Adresse:** réf. 2837, Haute Ecole Pédagogique, M. Daniel Noverraz, Villa Beaugard, Av. de Cour 25 – 1007 Lausanne.

### Professeur-e formateur/trice en sciences de l'éducation (domaine santé-social) auprès de la Haute Ecole Pédagogique vaudoise 100 % ou à convenir

**Mission:** formation pédagogique initiale de maître-esse-s généralistes, semi-généralistes et spécialistes. Formations complémentaires et formation continue. Gestion pédagogique. Collaboration aux travaux de recherche HEP. Mandats particuliers (cl. 28-31).

**Profil:** licence ou doctorat en pédagogie, en psychologie ou en sciences sociales et politiques de l'UNIL, ou en sciences de l'éducation; ou attestation d'équivalence de titre délivrée par le département; brevet d'aptitude à l'enseignement souhaité. Expérience dans la formation didactique des maîtres de cinq ans au moins. Qualifications particulières dans le domaine de formation concerné et la formation d'adultes. Expérience de l'enseignement souhaitée (divers degrés). Aptitude à conduire ou accompagner un projet dans un environnement en mutation. Disponibilité pour sa propre formation continue. Intérêt pour la recherche.

**Renseignements:** M. Daniel Noverraz, tél. 021/316.92.70.

**Adresse:** réf. 2845, Haute Ecole Pédagogique, M. Daniel Noverraz, Villa Beaugard, Av. de Cour 25 – 1007 Lausanne.

## Professeur-e formateur/trice (biologie) auprès de la Haute Ecole Pédagogique vaudoise 40% ou à convenir

**Mission:** formation didactique initiale de maître-sse-s généralistes, semi-généralistes et spécialistes. Formations complémentaires et formation continue. Gestion pédagogique. Enseignement dans un établissement scolaire vaudois. Collaboration aux travaux de recherche HEP. Mandats particuliers (cl. 28-31).

**Profil:** licence ou doctorat ès sciences (biologie) de l'UNIL, ou attestation d'équivalence de titre délivrée par le département, brevet d'aptitude à l'enseignement. Expérience dans la formation didactique des maîtres de cinq ans au moins. Qualifications particulières dans le domaine de formation concerné et la formation d'adultes. Expérience de l'enseignement de dix ans au moins (divers degrés). Aptitude à conduire ou accompagner un projet dans un environnement en mutation. Disponibilité pour sa propre formation continue. Intérêt pour la recherche en éducation.

**Renseignements:** M. Daniel Noverraz, tél. 021/316.92.70.

**Adresse:** réf. 2838, Haute Ecole Pédagogique, M. Daniel Noverraz, Villa Beauregard, Av. de Cour 25 – 1007 Lausanne.

## Professeur-e formateur/trice (géographie et environnement) auprès de la Haute Ecole Pédagogique vaudoise 50% ou à convenir

**Mission:** formation didactique initiale de maître-sse-s généralistes, semi-généralistes et spécialistes. Formations complémentaires et formation continue. Gestion pédagogique. Enseignement dans un établissement scolaire vaudois. Collaboration aux travaux de recherche HEP. Mandats particuliers (cl. 28-31).

**Profil:** licence ou doctorat ès lettres de l'UNIL, ou attestation d'équivalence de titre délivrée par le département, brevet d'aptitude à l'enseignement. Expérience dans la formation didactique des maîtres de cinq ans au moins. Qualifications particulières dans le domaine de formation concerné et la formation d'adultes. Expérience de l'enseignement de dix ans au moins (divers degrés). Aptitude à conduire ou accompagner un projet dans un environnement en mutation. Disponibilité pour sa propre formation continue. Intérêt pour la recherche en éducation.

**Renseignements:** M. Daniel Noverraz, tél. 021/316.92.70.

**Adresse:** réf. 2839, Haute Ecole Pédagogique, M. Daniel Noverraz, Villa Beauregard, Av. de Cour 25 – 1007 Lausanne.

## Professeur-e formateur/trice (répondant-e du domaine arts visuels et histoire de l'art) auprès de la Haute Ecole Pédagogique vaudoise 50% ou à convenir

**Mission:** gestion pédagogique du domaine de formation. Formation pédagogique initiale de maître-sse-s généralistes, semi-généralistes et spécialistes. Formations complémentaires et formation continue. Enseignement dans un établissement scolaire vaudois. Collaboration aux travaux de recherche HEP. Mandats particuliers (cl. 28-31).

**Profil:** diplôme de l'Ecole cantonale d'art ou attestation d'équivalence délivrée par le département; brevet d'aptitude à l'enseignement. Expérience dans la formation didactique. Qualifications particulières dans le domaine de formation concerné et la formation d'adultes. Expérience de l'enseignement (divers degrés). Aptitude à conduire ou accompagner un projet dans un environnement en mutation. Disponibilité pour sa propre formation continue. Intérêt pour la recherche en éducation.

**Renseignements:** M. Daniel Noverraz, 021/316.92.70.

**Adresse:** réf. 2840, Haute Ecole Pédagogique, M. Daniel Noverraz, Villa Beauregard, Av. de Cour 25 – 1007 Lausanne.

## Professeur-e formateur/trice (répondant-e du domaine ressources multimédias) auprès de la Haute Ecole Pédagogique vaudoise 100% ou à convenir

**Mission:** gestion pédagogique transversale des multimédias dans le cadre des domaines de formation HEP et des ressources pédagogiques, documentaires et techniques. Collaboration à la formation pédagogique initiale de maître-sse-s généralistes, semi-généralistes et spécialistes. Collaboration aux formations complémentaires et à la formation continue. Enseignement dans un établissement scolaire vaudois souhaité. Mandats particuliers (cl. 28-31).

**Profil:** licence ou doctorat ès sciences, ès lettres de l'UNIL ou en sciences de l'éducation; ou attestation d'équivalence de titre délivrée par le département; brevet d'aptitude à l'enseignement. Expérience de l'enseignement de 10 ans au moins. Qualifications particulières dans le domaine de formation concerné et la formation d'adultes. Expérience de la formation des maîtres de cinq ans au moins. Aptitude à conduire ou accompagner un projet dans un environnement en mutation. Disponibilité pour sa propre formation continue. Intérêt pour la recherche en éducation.

**Renseignements:** M. Daniel Noverraz, tél. 021/316.92.70.

**Adresse:** réf. 2841, Haute Ecole Pédagogique, M. Daniel Noverraz, Villa Beauregard, Av. de Cour 25 – 1007 Lausanne.

## Professeur-e formateur/trice (répondant-e du domaine enseignement spécialisé) auprès de la Haute Ecole Pédagogique vaudoise 100% ou à convenir

**Mission:** gestion pédagogique du domaine de formation (disciplines spécifiques et apports transversaux aux formations initiales). Collaboration à la formation pédagogique initiale de maître-sse-s généralistes, semi-généralistes et spécialistes. Formations complémentaires et formation continue à l'enseignement spécialisé.

Collaboration aux travaux de recherche HEP. Mandats particuliers (cl. 28-31).

**Profil:** licence ou doctorat en pédagogie ou en psychologie. Expérience de dix ans au moins. Qualifications particulières dans le domaine de l'enseignement spécialisé (mesures pédagogiques, éducatives, thérapeutiques, sociales ou médicales). Expérience de la formation des maîtres de l'enseignement spécialisé de cinq ans au moins. Aptitude à conduire ou accompagner un projet dans un environnement en mutation. Disponibilité pour sa propre formation continue. Intérêt pour la recherche en éducation.

**Renseignements:** M. Daniel Noverraz, tél. 021/316.92.70.

**Adresse:** réf. 2842, Haute Ecole Pédagogique, M. Daniel Noverraz, Villa Beauregard, Av. de Cour 25 – 1007 Lausanne.

## Professeur-e formateur/trice, domaine de l'enseignement spécialisé, auprès de la Haute Ecole Pédagogique vaudoise 100% ou à convenir

**Mission:** formation complémentaire des enseignant-e-s spécialisé-e-s et des maître-sse-s de classe de développement. Formation continue des professionnel-le-s de l'enseignement spécialisé. Apports transversaux aux formations initiales et continue des maître-sse-s généralistes, semi-généralistes et spécialistes. Gestion pédagogique. Collaboration aux travaux de recherche HEP. Mandats particuliers (cl. 28-31).

**Profil:** licence ou doctorat en pédagogie ou en psychologie de l'UNIL, ou attestation d'équivalence de titre délivrée par le département. Diplôme d'enseignement spécialisé ou titre jugé équivalent. Expérience de 10 ans au moins. Qualifications particulières dans le domaine de l'enseignement spécialisé (mesures pédagogiques, éducatives, thérapeutiques, sociales ou médicales). Expérience de la formation des professionnels de l'enseignement spécialisé. Aptitude à conduire ou accompagner un projet dans un environnement en mutation. Disponibilité pour sa propre formation continue. Intérêt pour la recherche en éducation.

**Renseignements:** M. Daniel Noverraz, tél. 021/316.92.70.

**Adresse:** réf. 2843, Haute Ecole Pédagogique, M. Daniel Noverraz, Villa Beauregard, Av. de Cour 25 – 1007 Lausanne.

## Professeur-e formateur/trice, domaine de l'enseignement spécialisé, auprès de la Haute Ecole Pédagogique vaudoise 100% ou à convenir

**Mission:** formation complémentaire des enseignant-e-s spécialisé-e-s et des maître-sse-s de classe de développement. Formation continue des professionnel-le-s de l'enseignement spécialisé. Apports transversaux aux formations initiales et continue des maître-sse-s généralistes, semi-généralistes et spécialistes. Gestion pédagogique. Collaboration aux travaux de recherche HEP. Mandats particuliers (cl. 28-31).

**Profil:** licence ou doctorat en pédagogie ou en psychologie de l'UNIL, ou attestation d'équivalence de titre délivrée par le département. Diplôme d'enseignement spécialisé ou titre jugé équivalent. Expérience de 10 ans au moins. Qualifications particulières dans le domaine de l'enseignement spécialisé (mesures pédagogiques, éducatives, thérapeutiques, sociales ou médicales). Expérience de la formation des professionnels de l'enseignement spécialisé. Aptitude à conduire ou accompagner un projet dans un environnement en mutation. Disponibilité pour sa propre formation continue. Intérêt pour la recherche en éducation.

**Renseignements:** M. Daniel Noverraz, tél. 021/316.92.70.

**Adresse:** réf. 2844, Haute Ecole Pédagogique, M. Daniel Noverraz, Villa Beauregard, Av. de Cour 25 – 1007 Lausanne.

## Professeur-e formateur/trice répondant-e du domaine activités langagières français (langue maternelle et langue étrangère) auprès de la Haute Ecole Pédagogique vaudoise 100% ou à convenir

**Mission:** gestion pédagogique du domaine de formation. Formation pédagogique initiale de maître-sse-s généralistes, semi-généralistes et spécialistes. Formations complémentaires et formation continue. Enseignement dans un établissement scolaire vaudois. Collaboration aux travaux de recherche HEP. Mandats particuliers (cl. 28-31).

**Profil:** licence ou doctorat ès lettres de l'UNIL, ou attestation d'équivalence de titre délivrée par le département; brevet d'aptitude à l'enseignement. Expérience dans la formation didactique des maîtres de cinq ans au moins. Qualifications particulières dans le domaine de formation concerné et la formation d'adultes. Expérience de l'enseignement souhaitée (divers degrés). Aptitude à conduire ou accompagner un projet dans un environnement en mutation. Disponibilité pour sa propre formation continue. Intérêt pour la recherche en éducation.

**Renseignements:** M. Daniel Noverraz, tél. 021/316.92.70.

**Adresse:** réf. 2846, Haute Ecole Pédagogique, M. Daniel Noverraz, Villa Beauregard, Av. de Cour 25 – 1007 Lausanne.

## Spécialiste bureautique B au Centre informatique de l'UNIL 100%

**Mission:** assure la formation en matière de bureautique (traitements de texte, tableurs, bases de données) des utilisateurs de l'Université de Lausanne. Assiste les utilisateurs pour la maîtrise des logiciels bureautiques et leur intégration aux nouvelles technologies Internet. Participe à la conception, à l'analyse et au développement d'applications bureautiques intégrées aux technologies Web en collaboration avec les utilisateurs/développeurs. Coordonne ces développements avec

les bases de données administratives centrales. Suit l'évolution des outils et des méthodes en informatique personnelle et bureautique (cl. 24-26).

**Profil:** Titre universitaire, diplôme ETS, brevet fédéral d'analyste programmeur ou titre jugé équivalent et pratique de 5 ans environ dans l'informatique; ou CFC jugé utile à la fonction ou titre jugé équivalent et pratique de 10 ans environ dans l'informatique dont 5 comme analyste programmeur/euse. Exigé: maîtrise de Mcintosh et des logiciels Word, Excel et FileMaker Pro. Bonne connaissance d'Internet. Aptitude à enseigner, à communiquer et à comprendre les problèmes rencontrés par les utilisateurs/trices. Sens de l'organisation, autonomie, sens du service, esprit d'équipe. Souhaité: connaissance du PC (Windows) et d'autres logiciels de micro-informatique. Connaissances d'anglais technique. Expérience en formation des adultes.

**Renseignements:** M. Jacques Guélat, tél. 021/692.22.00.

**Adresse:** réf. 2855, Bureau de gestion du personnel de l'UNIL, BRA – 1015 Lausanne.

### Documentaliste B au Rectorat de l'UNIL – Service d'orientation et de conseil **80%**

**Mission:** mise en œuvre de la politique d'information du Service d'orientation, soit mise à jour, édition et diffusion des publications de l'Université destinées aux étudiants; création de documents d'information sur les études, les professions et sur les prestations du Service d'orientation: enquêtes, rédaction et mise en page; gestion, organisation et développement du centre de documentation sur les études et les professions; permanence d'information pour les étudiant-e-s; organisation de journées et de séances d'information pour les gymnasien-ne-s et les étudiant-e-s; animation d'ateliers d'adaptation à l'université ou de passage à l'emploi; contact avec les employeurs et les milieux économiques (cl. 22-25).

**Profil:** titre universitaire jugé utile à la fonction. Expérience ou connaissance des mondes académique et professionnel. Maîtrise du français. Très bonne connaissance de l'allemand et de l'anglais. Très bonnes connaissances de bureautique, d'Internet et de PAO.

**Renseignements:** M. Claude Roulin, tél. 021/692.21.32.

**Adresse:** réf. 2856, Bureau de gestion du personnel de l'UNIL, BRA – 1015 Lausanne.

### Conseiller/ère en orientation B (conseiller/ère aux études) auprès de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'UNIL **80 %**

**Mission:** assure le conseil et le suivi individuel des étudiant-e-s au cours de leurs études. Elabore l'information générale à l'intention du public. Organise des séances d'information. Contrôle la conformité réglementaire et la cohérence pédagogique des choix opérés par les étudiant-e-s. Veille au respect des délais. Traite la correspondance des étudiant-e-s et des candidat-e-s aux études (demandes d'information, de dérogations, d'équivalences, etc.) Seconde le président ou la présidente de la Commission de mobilité de la Faculté (orientation et suivi des étudiant-e-s autorisé-e-s à faire une partie de leurs études dans une autre université suisse ou étrangère) (cl. 21-23).

**Profil:** licence en psychologie, mention orientation scolaire et professionnelle, ou titre jugé équivalent. Licence en sciences sociales ou en sciences politiques, ou titre jugé équivalent. Exigé: bonnes connaissances d'anglais et d'allemand. Familiarité avec les outils informatiques (Word, Internet, courrier électronique). Organisation, aptitude à travailler en équipe, sens de l'écoute, discrétion, bonne expression écrite et orale. Souhaité: connaissance de la Faculté des SSP de l'Université de Lausanne.

**Renseignements:** Mme Roseline Costaz-Sing Virk, tél. 021/692.31.05.

**Adresse:** réf. 2854, Bureau de gestion du personnel de l'UNIL, BRA – 1015 Lausanne.

### Adjoint-e B au Service de protection de la jeunesse **100%**

**Mission:** gérer les ressources humaines d'un ensemble de 180 personnes des domaines social, socio-éducatif, psycho-social et administratif, en coordination avec la direction du service, le responsable RH départemental et le Service du personnel de l'Etat de Vaud. Assurer notamment la planification et la gestion du recrutement du personnel et de la formation, en relation avec les membres de la Direction responsables des différentes missions du service. Assurer la gestion administrative (salaires / vacations / horaires / tableaux de bord) (cl. 27-30).

**Profil:** titre universitaire, avec pratique de 8 ans environ dès son obtention. Assume des responsabilités importantes. Formation universitaire ou brevet fédéral de spécialiste en gestion du personnel. Pratique de plus de 8 ans, dont 5 ou moins dans le domaine des ressources humaines. Bonnes connaissances en informatique de gestion (domaine RH). Aptitudes relationnelles confirmées.

**Renseignements:** M. Jean Vallet, tél. 021/316.53.00 (cahier des charges à disposition).

**Adresse:** réf. 2861, Service de protection de la jeunesse, M. Jean Vallet, BAP – 1014 Lausanne.

### Employé-e principal-e d'administration au Service de protection de la jeunesse **50%**

**Mission:** contrôle comptable des opérations exécutées par le service. Appui au responsable financier ainsi qu'au secteur comptabilité et facturation au bouclage des comptes. Veiller à l'application des normes de l'Etat en matière comptable et financière (cl. 14-16).

**Profil:** CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Expérience de 6 ans, si possible, au sein d'une fiduciaire ou d'un service comptable. Très bonnes connaissances comptables. Bonne pratique des outils informatiques. Rigueur, esprit d'équipe.

**Renseignements:** M. Abderrahim Lagnimi, tél. 021/316.53.20.

**Adresse:** réf. 2821, Service de protection de la jeunesse, BAP – 1014 Lausanne.

### Laborantin-e médical-e auprès de l'Institut de biologie cellulaire et de morphologie – Faculté de médecine **80%**

**Mission:** dans un groupe de recherche: travaux d'histologie et en biologie cellulaire; gestion des commandes et de stocks de matériel de laboratoire; instruction aux membres du groupe de recherche et supervision de l'utilisation du laboratoire.

**Profil:** laborantine: CFC de laborantin-e ou titre jugé équivalent. Laborantin-e médical-e: diplôme de laborantin-e médical-e ou titre jugé équivalent. CFC de laborantin-e en biologie ou titre jugé équivalent. Exigé: expérience en histologie et en biologie cellulaire; connaissances de bureautique (Word, Excel, bases de données); connaissances d'anglais écrit; excellente organisation, autonomie, flexibilité, esprit d'analyse et de synthèse.

**Renseignements:** M. Egbert Welker, tél. 021/692.51.25 et Email: egbert.welker@ibcm.unil.ch.

**Adresse:** réf. 2857, Bureau de gestion du personnel de l'UNIL, BRA – 1015 Lausanne.

### Employé-e d'administration à l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage **50%**

**Mission:** principalement vérification et saisie informatique des dossiers (cl. 10-12).

**Profil:** CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC d'employé-e de bureau (formation de 2 ans). Pratique de 5 ans environ. Précision initiative, discrétion. Aptitude à travailler sur la base d'instructions générales. Intérêt pour l'informatique et les chiffres. Présence tous les jours.

**Renseignements:** M. Claude Burnat, tél. 021/316.33.70/80.

**Adresse:** réf. 2860, Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage, Ch. de Mornex 38 – 1014 Lausanne.

### Employé-e d'administration auprès de l'Ecole professionnelle de Montreux à Clarens **100%**

**Mission:** gestion administrative complète des élèves de l'EPM, centre de compétences pour le canton de Vaud pour les professions de l'alimentation, la restauration et l'hôtellerie (voir www.epm.vd.ch). Capacité à travailler individuellement, esprit d'initiative. Contacts avec les jeunes et les milieux économiques (cl. 10-12).

**Profil:** CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC d'employé-e de bureau (formation de 2 ans). Pratique de 5 ans environ. Maîtrise des logiciels Word, Excel et Access.

**Renseignements:** M. Paul Théraluz, tél. 021/964.74.84.

**Adresse:** réf. 2863, Ecole professionnelle de Montreux, M. Pierre Durussel, case postale – 1815 Clarens.

## DEC Département de l'économie

### Chef-fe du service vétérinaire et Vétérinaire cantonal-e **100%**

**Mission:** assurer la direction du service et assumer la fonction de Vétérinaire cantonal-e (vétérinaire conseil du Conseil d'Etat). Assumer les responsabilités et les compétences que les législations fédérales et cantonales attribuent au/à la vétérinaire cantonal-e et au Service vétérinaire dans le cadre des missions attribuées à ce service. Gérer le budget du service dans le cadre d'un mandat de prestations. Harmoniser le travail du laboratoire et susciter une dynamique de développement dans le cadre des objectifs particuliers du laboratoire. Maintenir un réseau relationnel auprès des partenaires de ce service (contacts internes et externes). Représenter l'Etat de Vaud en tant que président-e des fondations Galli-Valerio et Sophie Niess (cl. HC).

**Profil:** diplôme de médecine vétérinaire suivi idéalement d'un doctorat. Expérience réussie de pratique vétérinaire supérieure à 15 ans dans une pratique privée, dans l'administration ou dans l'industrie (expérience polyvalente serait un plus). Les postulantes devront avoir suivi la formation de vétérinaire officiel selon l'art. 303 de l'ordonnance fédérale sur les épizooties du 27/06/95 ainsi que le diplôme de vétérinaire dirigeant au sens de l'art. 6 de l'ordonnance sur le contrôle de l'hygiène des viandes du 1/03/95 ou s'engager à le faire dans les meilleurs délais. Grande capacité de travail et résistance au stress, mentalité entrepreneuriale et importance donnée au service à la clientèle. Bonnes connaissances d'allemand (écrit et parlé) et d'anglais (écrit). Sens du service public et de la communication, aisance rédactionnelle et bonne culture générale ainsi que maîtrise des outils micro-informatiques.

**Renseignements:** M. Marc Bonzoms, tél. 021/316.62.78.

**Adresse:** réf. 2869, Secrétariat général du Département de l'économie, M. Marc Bonzoms, Rue Caroline 11 – 1014 Lausanne.

### (3 postes) Educateur/trice de la petite enfance auprès de la Nurserie-garderie Mosaïque 90%

**Mission:** travail auprès d'enfants en nurserie (de 3 mois à 29 mois) dans une des structures d'accueil pour la petite enfance de l'Etat de Vaud (cl. 10-12).

**Profil:** diplôme d'éducateur/trice de la petite enfance délivré par une école reconnue. Diplôme EESP ou IPGL 2000

**Renseignements:** Mme Bénédicte Muller, tél. 021/314.49.70.

**Adresse:** réf. 2847 à 49, Nurserie-garderie Mosaïque, Mme Bénédicte Muller, Mont-Paisible 20 – 1011 Lausanne.

### Employé-e d'exploitation spécialisé-e auprès de la Nurserie-garderie Mosaïque 70%

**Mission:** divers travaux (gestion de stocks, lessives, nettoyages, petits travaux de couture) à exécuter en collaboration avec un-e autre employé-e d'exploitation (cl. 8-10).

**Profil:** pratique de 8 ans environ dès la majorité. Occupe un poste nécessitant des connaissances spéciales ou impliquant des responsabilités particulières. Normes strictes d'hygiène pour les bébés.

**Renseignements:** Mme Bénédicte Muller, tél. 021/314.49.70.

**Adresse:** réf. 2850, Nurserie-garderie Mosaïque, Mme Bénédicte Muller, Mont-Paisible 20 – 1011 Lausanne.

## OJV

Ordre judiciaire vaudois

### Spécialiste d'opérations A, B ou C ou employé-e d'administration à l'Office des poursuites et des faillites de l'arrondissement de Nyon 100%

**Mission:** contact avec le public en rapport avec la loi sur la poursuite et la faillite. Travaux spéciaux à l'extérieur et travaux administratifs au bureau.

**Profil:** pratique de 3 ans environ comme spécialiste d'opérations B, CFC d'employé-e de commerce, CFC d'employé-e de bureau (formation de 2 ans) ou titre jugé équivalent, attestation de perfectionnement, pratique dans un office de poursuites et faillites (pour un poste de spécialiste d'opérations B ou A). Le/la titulaire sera appelé-e à utiliser son véhicule privé. Pratique de l'informatique souhaitée.

**Renseignements:** M. F. Leresche, tél. 022/557.50.93.

**Adresse:** réf. 2865, M. le Préposé aux poursuites et aux faillites de l'arrondissement de Nyon, Av. Reverdil 2 – 1260 Nyon.

### Huissier/ère auprès de l'Office d'instruction pénale de l'arrondissement de Lausanne 100%

**Mission:** Assure le service d'audiences et du courrier, ainsi que la gestion des stocks de l'office (séquestres, archives et économi). Collaborer au service de la caisse: paiement de factures, classement des pièces comptables, gestion du CCP (cl. 12-15).

**Profil:** CFC (requérant au moins 3 ans d'apprentissage) ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ; ou pratique de 10 ans environ dès la majorité. Intérêt pour l'organisation. Poste de travail exigeant l'utilisation de l'informatique. Capacité d'adaptation à des travaux administratifs variés. Bonne communication lors de la réception de justiciables. Gérer des situations difficiles. Bonne constitution physique.

**Renseignements:** M. J.-L. Morel, tél. 021/315.19.11.

**Adresse:** réf. 2866, M. le Premier juge d'instruction de l'arrondissement de Lausanne, Rue Couvaloup 6 – 1014 Lausanne.

### Employé-e d'administration auprès de l'Office d'instruction pénale de l'arrondissement de Lausanne 50%

**Mission:** travail au sein d'un greffe d'un juge d'instruction. Tenue des dossiers, dactylographie de la correspondance et des décisions judiciaires, relations téléphoniques avec différents intervenants. Recherches (cl. 10-12).

**Profil:** CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC d'employé-e de bureau (formation de 2 ans). Pratique de 5 ans environ. Excellente connaissance du français, habile dactylographe, maîtrise des outils informatiques.

**Renseignements:** M. J.-L. Morel, tél. 021/315.19.11.

**Adresse:** réf. 2862, M. le Premier juge d'instruction de l'arrondissement de Lausanne, Rue Couvaloup 6 – 1014 Lausanne.

### Employé-e d'administration à l'Office des poursuites et des faillites de l'arrondissement de Morges 50%

**Mission:** divers travaux administratifs au sein du secrétariat (cl. 10-12).

**Profil:** CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC d'employé-e de bureau (formation de 2 ans). Pratique de 5 ans environ. Travail à 50% l'après-midi. Sens de la précision.

**Renseignements:** M. R. Chappuis, tél. 021/803.90.50.

**Adresse:** réf. 2864, Office des poursuites et des faillites de l'arrondissement de Morges, Place St-Louis 4 – 1110 Morges 1.

## DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

### Chef-fe de projets de recherche «Réseaux de soins» au Service de la santé publique 100%

**Mission:** dans le cadre de la conduite des «Nouvelles orientations de politique sanitaire», le/la titulaire est chargé-e de faire le lien entre les réseaux de soins et le Service de la santé publique. Il/elle est le/la référent-e des réseaux et veille à ce titre au respect et au suivi des engagements des parties signataires aux contrats de prestations. Il/elle coordonne et conduit les travaux liés au renouvellement et à l'enrichissement de ces contrats. Il/elle est chargé-e de régler, avec l'appui de la direction de projet, toutes les questions et les problèmes qui impliquent l'Etat dans le fonctionnement et l'évolution des réseaux de soins (cl. 25-28).

**Profil:** titre universitaire, avec pratique de 3 ans environ dans le domaine de la recherche. Aptitude à diriger un groupe de chercheurs/euses ou à assumer seul-le la conduite d'une recherche. Forte capacité à s'intégrer à une équipe et à collaborer avec des partenaires externes. Autonomie, bonnes connaissances du système de santé vaudois et national, facilité rédactionnelle en français. Bon-ne utilisateur/trice des logiciels bureautiques de Microsoft office.

**Renseignements:** MM. Gérald Tinturier et Bernard Bachelard, tél. 021/316.44.50.

**Adresse:** réf. 2812, Service de la santé publique, équipe NOPS, Cité-Devant 11 – 1014 Lausanne.

### Premier/ère secrétaire A (assistant-e de projet) au Service de la santé publique 80%

**Mission:** assistance du chef de projet (correspondance, PV). Gestion administrative et suivi budgétaire du projet et des mandats. Appui aux travaux administratifs des instances de la CCRH. Suivi du groupe de travail «Conditions particulières de travail». Dactylographie, reprographie et mise en page de correspondance, notes, propositions au Conseil d'Etat, procès-verbaux, rapports, présentations, etc.. Gestion des appels téléphoniques. Classement et organisation des dossiers. Tenue de l'agenda (séances, convocations). Prise de rendez-vous, organisation et préparation de séances (cl. 18-20).

**Profil:** CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 10 ans environ. Effectue de manière indépendante des travaux administratifs spéciaux impliquant des responsabilités particulières et demandant de l'initiative et des connaissances approfondies. Connaissance du réseau sanitaire vaudois. Très bonnes connaissances des conditions de travail dans le domaine sanitaire. Aptitude ou expérience à travailler dans le cadre d'une gestion de projet. Sens de l'initiative et des responsabilités, autonomie. Aisance rédactionnelle. Capacité d'organisation. Bonne connaissance des outils informatiques de base (Microsoft Office). Disponibilité et souplesse lors de remplacements.

**Renseignements:** Mme Josiane Antille, tél. 021/316.44.61.

**Adresse:** réf. 2853, Service de santé publique, M. G. Caspari, Cité-Devant 11 – 1014 Lausanne.

## DINF

Département des infrastructures

### Employé-e principal-e d'administration au Service des routes – division administrative 100%

**Mission:** comptabilité des Routes nationales avec responsabilité de 2 personnes. Saisie des données comptables, traitement des factures, paiements, fournisseurs, bouclements, etc. Assistance à la gestion et au suivi des budgets (cl. 14-16).

**Profil:** CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Pratique des logiciels comptables, Excel, Word, Access et Lotus Notes. Expérience comptable.

**Renseignements:** M. Yvan Crottaz, tél. 021/316.72.24.

**Adresse:** réf. 2867, Service des routes, division administrative, M. Etienne Poschung, Av. de l'Université 3 – 1014 Lausanne.

### Cantonnier/ère auprès du Voyer du 1er arrondissement à Nyon 100%

**Mission:** entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons. Assurer le service hivernal (horaires irréguliers). Entretien des chaussées et leurs annexes. Surveillance du domaine public (cl. 8-10).

**Profil:** âge minimal 20 ans. Permis de conduire. Pour les étrangers: permis C. Apte à travailler à l'extérieur (seul-e ou en équipe). Sens des responsabilités et esprit d'initiative. Expérience d'une activité de plein air (bâtiment, génie civil, agriculture ou foresterie). Domicile imposé: Gimel, St-George, Longirod, Marchissy.

**Renseignements:** M. René Isoz, tél. 022/361.38.32.

**Adresse:** réf. 2858, Voyer du 1er arrondissement, M. René Isoz, Rte des Tattes-d'Oie 93, CP 2658 - 1260 Nyon 2.



## EMPLOI

### Ouvrier/ère qualifié-e au Centre principal d'entretien des Routes nationales

100%

**Mission:** participe à l'entretien du matériel roulant du centre, ainsi qu'à l'exécution dans le domaine de la serrurerie de divers travaux de construction, de réparation et d'entretien. Conduit des poids lourds et engins spéciaux dans le cadre de l'entretien des routes et autoroutes, en particulier pour le service hivernal. Est intégré-e au service hivernal par un système de piquet avec horaires irréguliers (cl. 10-12).

**Profil:** CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage, titre jugé équivalent ou CFC d'un an et demi ou deux ans et pratique de 5 ans environ. CFC de serrurier ou mécanicien agricole. Age minimal 20 ans. Permis de conduire pour poids lourds et remorque. Domicile dans un rayon de 12 km et à 15 minutes au maximum du Centre d'entretien de la Blécherette.

**Renseignements:** M. L.-D. Martin, tél. 021/316.76.00.

**Adresse:** réf. 2852, Centre principal d'entretien des RN, La Blécherette - 1014 Lausanne.

### Ouvrier/ère qualifié-e (bâtiment/jardin) au Centre d'entretien des routes nationales à Bursins

100%

**Mission:** conduire des poids lourds et des engins spéciaux dans le cadre de l'entretien des routes et de l'autoroute. Effectuer des travaux d'entretien particuliers en relation avec la formation initiale acquise. Poser de la signalisation. Le/la personne engagé-e sera intégré-e à un système de piquet avec horaires irréguliers (cl. 10-12).

**Profil:** CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage, titre jugé équivalent ou CFC d'un an et demi ou deux ans et pratique de 5 à 8 ans environ. CFC de jardinier-paysagiste, bûcheron ou agriculteur. Age minimal: 20 ans. Permis poids lourd avec remorque. Domicile dans un rayon de 12 km et à 15 minutes maximum du Centre d'entretien de Bursins.

**Renseignements:** M. Jean-Pierre Boutellier, tél. 021/824.14.71.

**Adresse:** réf. 1895, Centre d'entretien des routes nationales - 1184 Bursins.

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

**BRM** Bureau du recrutement et de la mobilité  
Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Rue Caroline 4 1014 Lausanne Tél. 021/316 29 20 Fax 021/316 29 23

Heures d'ouverture: 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h.



## CONSEIL D'ETAT

### Les décisions de la quinzaine

**DEC**

Département de l'économie

#### Le Canton de Vaud approuve le contrat-cadre romand de baux à loyer

Suite à une consultation fédérale relative au contrat-cadre de baux à loyer pour les cantons de Fribourg, Vaud, Neuchâtel, Genève, Jura et les sept districts de langue française du Bas-Valais, le Conseil d'Etat répond qu'il approuve ce projet. Il remarque notamment que ce contrat est en conformité avec le texte actuel des Règles et usages locatifs dans le Canton de Vaud (RULV), en relevant toutefois que ces derniers contiennent plus de précisions que le contrat-cadre romand.

*Yves Martin, chef ad interim du Service du logement, 021/316 63 79*

**DFIN**

Département des finances

#### Déductibilité des primes d'assurances de rentes viagères

Dans une interpellation, le député Michel Golay s'inquiétait de l'insécurité juridique en matière de déductibilité des primes versées pour des assurances de rentes viagères durant les années 1999 et 2000. Le Conseil d'Etat rappelle qu'il a diffusé

en octobre 1999 une publication qui répond à cette question. Les primes uniques versées jusqu'au 31 décembre 1999 pour des polices conclues avant le 10 novembre 1999 sont déductibles à concurrence de 50'000 francs par personne dans la déclaration d'impôt 2001/2002, alors que les primes périodiques versées jusqu'au 31 décembre 2000 sont déductibles aux mêmes conditions. Ces règles ont été reprises sans changement par le Grand Conseil dans la loi sur les impôts directs cantonaux adoptée le 4 juillet 2000.

*Pierre Curchod, Administration cantonale des impôts, 021/316 20 73*

**DSE**

Département de la sécurité et de l'environnement

#### Oui de principe au projet d'Ordonnance sur l'aide en cas de catastrophe à l'étranger

Consulté par la Confédération sur un projet d'Ordonnance sur l'aide en cas de catastrophe à l'étranger, le Conseil d'Etat a fait savoir au Département fédéral des affaires étrangères qu'il était prêt à soutenir ce projet, moyennant une série de clarifications et de corrections formelles. Cet ordonnance a pour but de régir l'engagement des moyens de la Confédération et des cantons lors d'interventions dans des cas de catastrophe ou d'accident grave à l'étranger.

*Olivier Durnat, chef du Service de la sécurité civile et militaire, 021/316 51 01*

#### Nomination du nouveau commandant de la gendarmerie

Suite à la demande de mise à la retraite pour le 30 juin 2001 du lieutenant-colonel Pittet, commandant de la gendarmerie, le Conseil d'Etat a désigné pour lui succéder le major Alain Bergonzoli, son actuel remplaçant.

**DFJ**

Département de la formation et de la jeunesse

#### Emplois fictifs à l'Université

Le 13 février 2000, le député Josef Zisyadis a développé une interpellation sur l'affaire dite des «emplois fictifs». Le Conseil d'Etat répond que l'affaire fait l'objet d'une procédure pénale. L'Université s'est portée partie civile. Le Conseil d'Etat, pour sa part, a suspendu le professeur de ses fonctions de directeur d'institut. Les dispositifs de contrôle existants seront évalués et, si nécessaire, renforcés, à l'issue des procédures en cours.

*Christian Pilloud, chef du Service des affaires universitaires, 021/316 35 01*

#### Auguste Piccard: le directeur s'en va

Le Conseil d'Etat a autorisé la cheffe du DFJ à signer une convention entre le DFJ et Pierre Marc Burnand, suite à l'enquête administrative sur la situation au Gymnase Auguste Piccard. La convention prévoit que M. Burnand quitte avec effet immédiat son poste de directeur du gymnase Auguste Piccard, tout en poursuivant son activité dans l'enseignement gymnasial ainsi que dans des tâches d'organisation. La direction intérimaire du gymnase est assurée par M. Alain Zuber.

*DFJ, Philippe Lavanchy, chef du SENEPS, 021/316 34 00*

#### Rapport du groupe de suivi pour la Journée cantonale vaudoise à l'Expo 02

Le Conseil d'Etat a pris acte d'un rapport du groupe de travail chargé du suivi de l'organisation de la journée cantonale vaudoise à l'Expo.02. Ce rapport indique que la phase de mise en oeuvre a débuté et que le concept du Délégué cantonal est maintenant arrêté.

*Denis Alber, chef de projet, 021/316 9281*

# Large prise de température pour la Constituante

*L'aboutissement de quelque dix mois de travail est mis en consultation auprès de tous les habitants du canton.*

Dès la mi-juin, l'Assemblée soumet son texte d'avant-projet à une large consultation. Elle attend la critique de tous les habitants de ce Canton sur le texte rédigé à 180 de septembre 2000 à juin 2001.

La volonté des constituants est claire: prendre la température de la population du canton de Vaud. Cette phase sera donc une consultation et non un sondage. Les avis seront exprimés dans un rapport de consultation diffusé auprès des constituants dès l'automne. Cela ne signifie aucunement que tout le projet changera à sa suite. Les constituants, élus par le peuple pour rédiger une nouvelle Constitution, restent maîtres du projet jusqu'à la votation populaire. L'objectif principal est d'obtenir l'avis des partis et organisations socioprofessionnelles,

ainsi que de toute personne intéressée, sur les innovations proposées.

Le 15 juin 2001, l'Assemblée termine la première lecture de l'avant-projet de Constitution. Durant dix mois, les constituants ont examiné, amendé, modifié, voire supprimé, les quelque 220 propositions d'articles déposées en juillet 2000 par les 6 commissions thématiques. Ils ont rédigé à 180 le texte aujourd'hui soumis à consultation.

Le texte, encore en chantier, est soumis dans son entier à consultation. L'Assemblée propose un questionnaire mettant l'accent sur quelques thèmes comme les armoiries cantonales, le droit de vote des étrangers, l'assurance maternité cantonale, la durée des législatures. Les «consultés» peuvent aussi prendre connaissance des articles «refusés» en plénière. Leur réponses et remarques seront synthétisées dans le rapport de consultation et rendues publiques.

Quelque neuf cents adresses de spécialistes ou organismes intéressés figurent au fichier de la consultation. Néanmoins, cha-

cun est invité à s'annoncer au secrétariat pour recevoir le matériel de consultation. Un mot d'ordre meut l'Assemblée: impliquer la population.

La période estivale s'écoulera au rythme du retour, du dépouillement et de la rédaction du rapport de consultation. Les travaux en séances plénières de la Consti-

## Memo de la consultation

**Quand?**

**Pourquoi?**

**Comment?**

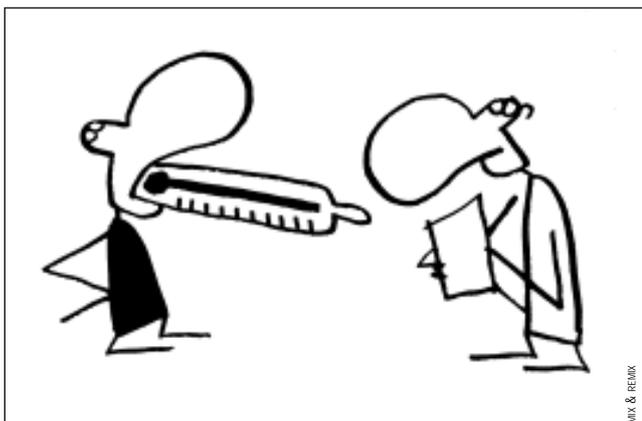
**... et après?**

**Site Internet, [www.vd.ch](http://www.vd.ch), «Assemblée constituante»**

tuante reprendront cet automne à la lumière des rapports de consultation, de la Commission consultative des jeunes et de la Chambre consultative cantonale des immigrés. Cette deuxième lecture du texte sera suivie d'une troisième et d'un vote final. Le texte sera soumis à la votation populaire en 2002. Son entrée en vigueur est prévue pour le 14 avril 2003, année du bicentenaire du Canton de Vaud.

Pendant la consultation de cet été, l'Assemblée souhaite informer et communiquer le plus largement possible. Les constituants seront au rendez-vous, le 29 juin 2001, date du lancement officiel de la consultation.

*Estelle Papaux*



## Les attentes des trois coprésidents

### Yvette Jaggi

«Mon espoir: que le nombre de citoyennes et de citoyens – et de personnes résidant dans ce canton – auront à cœur de donner leur avis sur l'avant-projet, ou en tout cas sur les sujets qui les touchent de plus près. Un avertissement: je crois honnêtement de rappeler que l'Assemblée constituante reste responsable du projet jusqu'à son terme, au printemps 2002. Elle devra donc pondérer les résultats de la très large consultation de cet été.»

### Jean-François Leuba

«J'attends que le «citoyen ordinaire», soit celui qui ne s'intéresse qu'occasionnellement aux problèmes politiques, mais qui a aussi son bon sens, nous dise ce qu'il pense des innovations proposées ou ce qu'il ne trouve pas dans le projet de Constitution. J'attends aussi que les cercles plus spécialisés attirent l'attention des constituants (qui ne sont la plupart du temps que des généralistes) sur les effets et les conséquences du projet soumis à la consultation.»

### René Perdrix

«J'espère que la consultation nous donnera un large écho des premières décisions de la Constituante. Notamment sur les diverses questions où la controverse existe (étrangers, territoire, gouvernement, ...). Et mon souhait est que les réponses et remarques des Vaudois sur nos propositions puissent être interprétées plus largement qu'un simple vote sur les variantes dont nous n'avons voulu!»

*Propos recueillis par E.P.*

# Vaudois, qui sommes nous?



Des clichés grandeur nature et colorés, reflets de la vie du supermarché vue par Yves Leresche.

*A la fois surprenante et ambitieuse, l'exposition «Arts de vivre - Vaud 2000» vous tend le miroir.*

Tirer le portrait du Vaudois du XXI<sup>e</sup> siècle, tel est le projet un peu fou auquel se sont attelés seize photographes. Car si M. Bolomey et son papet existe bel et bien toujours, d'autres patronymes et d'autres mets viennent aujourd'hui pimenter la photo de famille. Si dénicher le Vaudois type tient de ce fait de la mission impossible, en revanche, établir un catalogue des habitants du canton de Vaud peut se révéler être une entreprise aussi riche que palpitante. La preuve par l'exposition «Arts de vivre – Vaud 2000» qui vient d'ouvrir ses portes à Lausanne, à l'Espace Arlaud.

A l'origine de cette vaste enquête photographique – qui est appelée à se poursuivre dans les années à venir – l'on trouve entre autres le musée de l'Elysée de Lausanne ainsi que le musée historique de Lausanne et le musée suisse de l'appareil photographique de Vevey. L'enjeu? Créer une banque d'images sur le canton de Vaud d'aujourd'hui qui sera ensuite archivée au sein des musées précités. Non pas afin de donner *la vérité* du canton, ainsi que précise Jean-Bernard Racine, directeur de l'Institut de Géographie de l'Université de Lausanne, mais pour distiller des *instants de vérité*.

Les seize photographes choisis par les organisateurs de cette entreprise se recrutent tant parmi les professionnels confirmés, à l'instar de Luc Chessex ou de Magali Koenig, que parmi de jeunes talents parfois encore étudiants tels les frères Gilles et Vincent Turin ou Loan Nguyen, dont les portraits «*dedans/dehors*» de membres de la communauté vietnamienne racontent les espoirs d'intégration comme le souci de préserver les traditions.

## Syndics de rêve et rêves de clients

D'autres portraits, d'autres aspirations à travers le reportage de Thierry Porchet consacré à nos syndics et à leur passion personnelle. De l'apiculture en passant par le roller, le violoncelle ou les ballades à raquettes, autant de hobbies qui parfois intriguent mais qui surtout nous rapprochent encore plus de ceux que les Vaudois apprécient avant tout pour leur «*caractère chaleureux et bon vivant*» affirme Thierry Porchet. Quand à Yves Leresche, il a écumé pendant un an les rayons d'une Migros à la recherche du véritable melting-pot social et ethnique qui caractérise la population vaudoise actuelle. Perdus dans leurs rêves de consommateurs ou assommés par la corvée des commissions, Africains, Sikhs, enfants, vieillards, musulmanes voilées, mamans affairées et ados clinquants se retrouvent tous aux caisses. – AG

**Arts de vivre - Vaud 2000. Seize photographes en quête d'images.** Espace Arlaud, Riponne 2 bis, Lausanne. Du 31 mai au 22 juillet.

## Spectacle

**Théâtre de Vidy, salle Charles Apothéloz.** *La ménagerie de verre.* Traduit de Tennessee Williams. Mise en scène Irina Brook. Du 5 au 24 juin.

## Expositions

**Musée de l'Art brut, Lausanne.** *Johann Hauser.* Jusqu'au 30 septembre.

**Musée historique, Lausanne.** *Regards sur la ville, 1900-1939.* Quelque 550 photos ou images de Lausanne. Jusqu'au 19 août.

**Fondation de l'Hermitage, Lausanne.** *Picasso, Klee, Dubuffet... Collection Jean Planque.* Du 1er juin au 26 août.

**Cabinet des Estampes, Vevey.** *Picasso.* La suite des «347» de Picasso: gravures de la collection Jean Planque. Jusqu'au 9 septembre.

**Musée suisse du jeu, La Tour-de-Peilz.** *BD, un monde en jeux.* Mariage inédit du jeu avec la bande dessinée. Jusqu'au 2 septembre.

**Musée de design et d'arts appliqués contemporains, Lausanne.** *L'opéra au mu.dac.* Décors et costumes des représentations de *Lucio Silla* de W.A. Mozart, créés pour l'Opéra de Lausanne en février 2001. Jusqu'au 12 août.

**Musée et Jardins botaniques cantonaux, Montriond, Lausanne.** *Nos protégées, attraits de la flore vaudoise.* Diavographies de Mathias Vust. Du 1er juin au 1er juillet.

**Musée romain de Lausanne-Vidy.** *VRAC. L'archéologie en 80 trouvailles.* 80 objets vus par 80 archéologues d'ici et d'ailleurs. Du 8 juin au 31 janvier 2002.

## Conférence

**Egalité des sexes: les hommes sont-ils les seuls à faire de la résistance? Les stéréotypes dans le choix d'une carrière.** Prof. E. Tardy. UNIL Dorigny, collège propédeutique, auditorio C. Jeudi 14 juin, 14h.

## Découverte

**5e Symposium Internationale de Sculpture.** 40 sculpteurs, originaires de 13 pays différents, rivalisent de créativité, au gré de leur inspiration et du matériau choisi, de la pierre ou du bois. Cour du château de Morges. Du 13 au 23 juin. Entrée libre, de 8h à 18h.